

# VISIO - Loi de finances : Connaitre les dispositions et maitriser les impacts sur les budgets locaux

En Visio-conférence, de 9h00 à 12h30

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24,

[julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

Connaitre et comprendre les enjeux et les dispositions de la loi de finances

### Public Visé

Tout agent ou cadre souhaitant approfondir ses connaissances en finances publiques

### Pré Requis

Aucun

## Objectifs pédagogiques

Connaitre et comprendre les enjeux et les dispositions de la loi de finances

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques et d'exemples pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

### Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la visio-conférence, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe de la visio-conférence, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, Spécialiste des finances publiques

## Parcours pédagogique

### • Introduction :

Enjeux de la loi de finances pour construire les rapports relatifs aux orientations budgétaires et les budgets primitifs

### • I - Rappel du contexte budgétaire et financier

- Le contexte macro économique (Croissance / Inflation / Taux d'intérêt...)
- La situation des finances publiques
- La situation financière du budget de l'Etat
- La situation financière des collectivités locales
- La loi de programmation des finances publiques et la participation des collectivités à l'effort de redressement des comptes publics

### • II – Dispositions relatives aux dotations de l'Etat

- L'organisation des concours financiers de l'Etat
- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)
- La péréquation horizontale et verticale
- Les dotations ou subventions sectorielles de fonctionnement
- Les dotations et subventions d'investissement
- Les autres dispositions concernant les dotations de l'Etat

### • III – Dispositions relatives à la fiscalité locale

- Le coefficient d'actualisation des valeurs locatives
- La problématique des dégrèvements et de la compensation des exonérations
- Les autres dispositions concernant la fiscalité locale

### • IV – Autres dispositions intégrées à la loi de finances

### • Conclusion

La prospective financière : un enjeu majeur dans un contexte d'incertitude  
Questionnement sur l'orientation possible de l'autonomie des collectivités

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

**Attestations de la formation :** Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

## Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org



### Durée

3.50 Heures

0.5 Jour

### Effectif

De 4 à 50 Personnes



### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 390.00

Inter Adhérent (Par personne) : 360.00



### Contactez-nous !

Julien LAUDAT  
Responsable formation

Tél. : 0153391424  
Mail : julien.laudat@adiaj.org